



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR L'EUROPE Trente-deuxième session

En ligne, 16–20 mai 2022

INFORMATIONS ACTUALISÉES DES PAYS SUR LA SÉCURITÉ SANITAIRE ET LA QUALITÉ DES ALIMENTS DANS LA RÉGION, Y COMPRIS LES QUESTIONS ACTUELLES ET ÉMERGENTES

(préparées par la FAO et l'OMS)

1. Questions actuelles et émergentes liées à la sécurité sanitaire et à la qualité des aliments

1.1 Une enquête menée en 2019¹ auprès des membres du Codex de la région Europe sur les questions émergentes au niveau régional qui devraient avoir une incidence sur la sécurité sanitaire des aliments d'ici cinq à dix ans a fait ressortir cinq points présentant un intérêt majeur :

1. la fraude alimentaire
2. la résistance aux antimicrobiens (RAM)
3. les contaminants et additifs alimentaires
4. les nouvelles technologies/progrès scientifiques
5. le changement climatique et les questions apparentées

1.2 Cette enquête a également mis en évidence d'autres questions émergentes telles que les ressources limitées consacrées à la gestion des risques en matière de sécurité sanitaire des aliments, les maladies non transmissibles, la législation et son application, les nouveaux canaux de distribution, et les problèmes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments tout au long de la chaîne alimentaire.

1.3 Au cours des discussions portant sur ces questions émergentes lors de la trente et unième session du Comité FAO/OMS de coordination pour l'Europe (CCEURO) en 2019, il a été noté que les résultats de cette enquête étaient assez pertinents pour orienter la planification stratégique et opérationnelle à l'échelle mondiale, régionale et nationale. L'importance de l'échange d'informations et de bonnes pratiques entre pays et parties prenantes sur la façon de traiter les questions émergentes a également été relevée. La session a encouragé ses membres à s'impliquer activement et à contribuer aux travaux du Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens (TFAMR).

1.4 La réalisation d'enquêtes comporte des avantages et des difficultés. Pour optimiser la participation des personnes interrogées, il est crucial d'assurer le suivi et la mise en pratique des résultats. Une grande partie des travaux accomplis depuis la trente et unième session du CCEURO ont été éclipsés par la pandémie de COVID-19, et un délai supplémentaire est nécessaire pour examiner et analyser le suivi des domaines pertinents identifiés en 2019. Il a donc été décidé de ne pas procéder à une nouvelle enquête visant à recenser les questions émergentes liées à la sécurité sanitaire et à la qualité des aliments pour le présent cycle de comités FAO/OMS de coordination. Il est apparu plus judicieux d'offrir aux pays la possibilité de discuter des actions mises en œuvre pour répondre aux questions émergentes déjà identifiées et établir, le cas échéant, la nécessité d'un suivi supplémentaire. Dans ce contexte, les membres sont encouragés à profiter de la trente-deuxième session du CCEURO pour s'informer des nouvelles évolutions, expériences et bonnes pratiques qui se sont dégagées au cours de l'étude de ces questions.

1.5 Les travaux se poursuivent au niveau mondial et régional pour aborder les questions émergentes identifiées en 2019. Parmi les exemples à l'échelle mondiale figurent les nouveaux travaux entrepris par le Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (CCFICS) pour lutter contre la fraude alimentaire dans le cadre de la sécurité sanitaire des

¹ CX/EURO 19/31/3, trente et unième session du CCEURO

aliments et des pratiques équitables dans le commerce alimentaire, la récente publication conjointe de la FAO et de l'université de Californie, intitulée [International and national regulatory strategies to counter food fraud](#), et l'élaboration d'un registre des personnes à contacter au sein du CCEURO pour les questions de fraude alimentaire et autres points pertinents². La manifestation de la FAO/OMS organisée en marge de la trente-deuxième session du CCEURO et consacrée à la fraude alimentaire offre une occasion supplémentaire de discuter de ce point important³. Le TFAMR a terminé la révision du Code d'usages visant à réduire au minimum et à maîtriser la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire, la FAO a mis à jour son plan d'action contre la RAM⁴, et de plus amples informations sur les activités contre la RAM menées par la FAO et l'OMS au niveau mondial sont disponibles sur leurs sites Internet respectifs.⁵ Quant aux autres domaines mis en évidence, la FAO a publié le document intitulé *Climate change: unpacking the burden on food safety* (FAO, 2020⁶). Une nouvelle publication de la FAO, intitulée *Thinking about the future of food safety – A foresight report* et parue en mars 2022, explique comment les principaux moteurs et les grandes tendances au niveau mondial façonneront la sécurité sanitaire des aliments dans le monde de demain (FAO, 2022)⁷.

1.6 Pour d'autres mises à jour régionales sur les travaux de la FAO et de l'OMS relatifs à ces questions émergentes, reportez-vous au document CX/EURO 22/32/5.

1.7 Les membres peuvent soumettre des mises à jour relatives à leur pays sur les questions émergentes identifiées en 2019 et estimer si la liste reste valable.

2. Questions nouvelles relatives à la sécurité sanitaire et à la qualité des aliments dans la région Europe

2.1 Depuis la trente et unième session du CCEURO, les responsables de la sécurité sanitaire des aliments en Europe peuvent avoir besoin de tenir compte des nouvelles évolutions et des changements de dynamique. Ces derniers incluent, sans s'y limiter, de nouvelles sources d'aliments telles que les aliments d'origine végétale et les insectes, l'évolution des sciences et des technologies, ou encore les progrès réalisés dans le secteur de l'agriculture et dans les systèmes agricoles. De plus, la pandémie de COVID-19 a contribué à l'essor du commerce électronique et à un intérêt accru pour les marchés locaux et les chaînes d'approvisionnement courtes.

2.2 Malgré les inquiétudes qui planaient au début de la pandémie au sujet d'un éventuel risque direct de contagion par la consommation d'aliments, la COVID-19 n'est pas une maladie d'origine alimentaire. Cette pandémie a néanmoins, notamment en raison des confinements imposés dans le but de freiner la transmission interhumaine, affecté la gestion des risques en matière de sécurité sanitaire des aliments par les gouvernements, les entreprises du secteur alimentaire, les consommateurs, etc. Les chargés du contrôle des aliments n'ont pas été en mesure de voyager ou procéder à des inspections sur site et autres activités d'audit. De ce fait, les autorités de sécurité sanitaire des aliments se sont vues contraintes de concentrer leurs fonctions habituelles de sécurité sanitaire des aliments sur les travaux et services d'importance critique, comme le maintien de la sécurité sanitaire et de l'intégrité des chaînes d'approvisionnement alimentaire ou la facilitation du commerce alimentaire international.

2.3 Les exploitants du secteur alimentaire ont dû mettre en œuvre des mesures préventives, telles que la distanciation physique sur le lieu de travail, ou encore le renforcement des règles d'hygiène pour garantir la sécurité des travailleurs et la protection des consommateurs, et ainsi éviter la propagation de la COVID-19 au sein de la population. Au cours des confinements stricts imposés dans de nombreux pays européens, les habitudes d'achats alimentaires des consommateurs ont changé, conduisant à une augmentation des ventes de plats à emporter et des courses en ligne.

2.4 La guerre qui fait rage en Ukraine compromet la sécurité sanitaire et la qualité de l'approvisionnement alimentaire et, dans certaines régions, entrave le maintien des contrôles officiels des aliments. Dans certaines zones du pays, des pénuries menacent la sécurité alimentaire, tandis que la sécurité sanitaire et la qualité des aliments sont compromises par un accès limité aux équipements d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène et aux installations permettant de stocker et préparer les aliments. L'augmentation des prix des aliments risque également d'empêcher certains consommateurs d'accéder à une alimentation saine et équilibrée.

² <https://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/committees/codex-regions/cceuro/about/food-fraud/en/>

³ https://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/sh-proxy/it/?lnk=1&url=https%253A%252F%252Fworkspace.fao.org%252Fsites%252Fcodex%252FMeetings%252FCX-706-32%252FLinks%252FCCEURO32_side_event2_EN_V03.pdf

⁴ <https://www.fao.org/3/cb5545fr/cb5545fr.pdf>

⁵ Page de la FAO sur la RAM (<https://www.fao.org/antimicrobial-resistance/fr/>) et page de l'OMS sur la RAM (<https://www.who.int/fr/health-topics/antimicrobial-resistance>)

⁶ <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/ca8185en/>

⁷ FAO. 2022. *Thinking about the future of food safety – A foresight report*. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb8667en>

2.5 Les travaux actuels de la FAO et l'OMS, ainsi que l'expérience des membres, peuvent faire ressortir de nouvelles questions. Le CCEURO offre à ses membres la possibilité d'identifier les questions émergentes et d'en discuter. Les membres sont invités à faire part de leurs observations pour aider le CCEURO à optimiser l'identification des informations relatives aux questions émergentes en lien avec la sécurité sanitaire des aliments dans la région, la discussion autour de ces informations et le partage.

3. Statut et évolution des systèmes nationaux de contrôle des aliments

3.1 Conformément au mandat des comités régionaux de coordination relatif à l'échange mutuel d'informations et dans le cadre du processus de renouveau desdits comités, la FAO et l'OMS, en collaboration avec le Secrétariat du Codex, ont mis sur pied une plateforme en ligne répertoriant les systèmes de contrôle des aliments des pays membres (<https://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/about-codex/members/fr/>). Cette plateforme a pour objectif de faciliter les échanges d'informations entre les membres du Codex au sujet du statut des systèmes nationaux de contrôle des aliments, en fournissant des mises à jour utiles, et d'alimenter les travaux de développement des capacités menés par la FAO et l'OMS.

3.2 Au cours de la trente et unième session du CCEURO, les pays sont convenus de l'utilité de la plateforme en ligne pour le partage des informations, mais ils ont aussi reconnu que tous les pays ne s'en servaient pas forcément de façon optimale. Tous les membres ont été encouragés à saisir des informations dans la plateforme et à en assurer la mise à jour. La trente et unième session du CCEURO a également proposé des suggestions pratiques visant à l'amélioration de cet outil.

3.3 Les mandats des comités régionaux de coordination encouragent les membres à échanger entre eux les informations portant sur les initiatives réglementaires et les problèmes liés au contrôle des aliments afin de renforcer les infrastructures de contrôle des aliments. Les membres sont donc invités à soumettre les éventuelles mises à jour à la trente-deuxième session du CCEURO en vue d'échanger des informations et de partager de bonnes pratiques.

4. Conclusion

4.1 Alors que des progrès ont été réalisés dans le traitement des questions émergentes qui ont été recensées lors de la trente et unième session du CCEURO en 2019 et devraient avoir une incidence sur la sécurité sanitaire et la qualité des aliments dans la région Europe, la trente-deuxième session du CCEURO offre l'occasion aux pays de soumettre leurs mises à jour, de partager leurs expériences sur le traitement de ces questions et d'établir si lesdites questions présentent toujours un intérêt particulier.

4.2 La trente-deuxième session du CCEURO offre également aux pays la possibilité de mettre en avant et discuter de nouvelles questions émergentes qui devraient avoir une incidence sur la sécurité sanitaire et la qualité des aliments dans cette région pour les années à venir, en tenant compte notamment des avancées continues réalisées dans le domaine des sciences et des technologies, de la structure des échanges commerciaux dans le secteur alimentaire à l'échelle régionale et mondiale, de la pandémie de COVID-19 et de la guerre en Ukraine.

4.3 Le processus d'identification des questions émergentes joue un rôle important dans l'orientation des priorités des travaux au niveau national, régional ou mondial. Les membres sont encouragés à donner leur avis sur les pistes d'amélioration du rôle du CCEURO dans le recensement et l'échange d'informations relatives aux questions émergentes.

4.4 Tout échange d'informations entre les pays à propos des initiatives réglementaires et des améliorations et difficultés liées aux systèmes de contrôle des aliments est salutaire. La plateforme en ligne de la FAO/OMS sur les systèmes de contrôle des aliments est particulièrement utile : elle facilite le partage d'informations et de bonnes pratiques entre les membres du Codex de la région pour permettre à ces derniers de rester au fait de l'évolution des systèmes nationaux de sécurité sanitaire des aliments.

5. Recommandation

5.1 Les membres sont encouragés à partager des informations et mises à jour au sujet des questions suivantes :

- i. les expériences et bonnes pratiques glanées au cours du traitement des questions émergentes identifiées qui devraient avoir une incidence sur la sécurité sanitaire et la qualité des aliments dans la région ;
- ii. les nouvelles questions ayant une incidence sur la sécurité sanitaire et la qualité des aliments dans la région qui ont émergé depuis la trente et unième session du CCEURO, ainsi que la façon dont elles sont traitées ;
- iii. les nouvelles évolutions et/ou les modifications qui ont été apportées aux systèmes nationaux de contrôle des aliments à l'échelle régionale ou nationale depuis la trente et unième session du CCEURO ; et

-
- iv. le rôle du CCEURO dans le recensement de nouvelles questions émergentes au sein de la région et toute méthode employée pour ce recensement.